



17.3014

**Motion WBK-NR.****Aktionsplan****"Gesamtschau Sportförderung".****Zusätzliche Mittel zugunsten  
des Nachwuchs-Leistungssports****Motion CSEC-CN.****Plan d'action pour encourager le sport.  
Prévoir des moyens supplémentaires  
pour assurer la relève  
des sportifs d'élite****CHRONOLOGIE**

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 16.03.17

**Bulliard-Marbach** Christine (C, FR), pour la commission: La motion 17.3014 charge la Confédération de prévoir des moyens supplémentaires pour assurer la relève des sportifs d'élite. Concrètement, notre motion vise à prévoir, dans le budget 2018, ainsi que dans les plans financiers des années suivantes, 15 millions de francs supplémentaires à cette fin. Le plan d'action pour encourager le sport a montré qu'il manquait des moyens financiers pour assurer la formation des entraîneurs de haut niveau pour les équipes de sportifs de pointe.

Nos plus grands champions le sont devenus grâce au soutien constant, expérimenté et responsable de professionnels aguerris. Ces derniers sont souvent eux-mêmes d'anciens sportifs. La transmission du savoir est un élément central de chaque carrière de sportif d'élite. Ce sont parfois des noms que seuls les passionnés connaissent. Je peux nommer, par exemple, Ronny Hornschuh pour le saut à ski, qui soutient notre médaillé olympique Simon Ammann. D'autres sont plus célèbres: nous connaissons tous Didier Cuche, qui désormais donne son énergie pour les jeunes générations de skieurs alpins. Tous sont importants pour la formation de notre relève sportive.

Le Conseil fédéral estime que 30 millions de francs supplémentaires par année sont nécessaires pour pallier ce manque. La moitié des subsides doit venir des cantons, l'autre moitié de la Confédération. Jusqu'ici, nous n'avons rien à redire. Nous relevons d'ailleurs que les cantons ont satisfait à cette exigence en débloquant, pour les années 2017 à 2019, 15 millions de francs supplémentaires issus des recettes de Swisslos et de la Loterie romande.

Cependant, nous sommes étonnés de constater que le Conseil fédéral, de son côté, ne satisfait pas à cette exigence qu'il a lui-même posée. Pour nous, il s'agit là d'une incohérence. Avec raison, les cantons sont sur la défensive. Ils demandent à la Confédération qu'elle débloque elle aussi 15 millions de francs de plus par année, faute de quoi ils cesseront de s'acquitter de leur part à partir de 2020.

Le Conseil des Etats a d'ores et déjà approuvé une motion au contenu identique: c'est la motion CSEC-CE 17.3003. Si vous lui emboîtez le pas aujourd'hui, notre proposition pourra être prise en compte sans délai dans la planification du budget 2018.

Au nom de la commission, je vous invite à accepter cette motion. Une minorité de la commission composée de cinq membres vous recommande cependant de la rejeter.

**Wasserfallen** Christian (RL, BE), für die Kommission: Bei dieser Motion geht es eigentlich fast um ein doppeltes Geschäft. Wir haben hier die 15 Millionen Franken des Bundes vor uns, die der Bund für die Gesamtschau Leistungssport zusätzlich ausgeben könnte. Diese 15 Millionen Franken stehen aber nicht alleine da, sondern sie stehen in einem engen Zusammenhang – um nicht zu sagen: in einem direkten Zusammenhang – mit dem Engagement der Kantone. Warum? Die Kantone haben entschieden, dass sie für die Sportförderung im



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Frühjahrssession 2017 • Sechzehnte Sitzung • 16.03.17 • 15h00 • 17.3014  
Conseil national • Session de printemps 2017 • Seizième séance • 16.03.17 • 15h00 • 17.3014



Bereich Leistungssport pro Jahr 15 Millionen Franken mehr ausgeben wollen, wenn auch der Bund 15 Millionen Franken zusätzlich einschiesst. Das ist im Grunde genommen die Physiognomie dieses Vorstosses der WBK-NR.

Damit jetzt der Bund aber handlungsfähig bleibt, ist die Motion notwendig, weil der Bund diese 15 Millionen Franken selber nicht eingestellt hat. Es würde bedeuten, dass auch die Kantone ihre 15 Millionen Franken nicht zur Verfügung stellen würden, wenn jetzt hier der Bund nicht nachzöge. Aus diesen Gründen bittet Sie die Kommission, dem Vorstoss so zuzustimmen. Es gibt auch einen Schwestervorstoss zu dieser Motion, der in der WBK des Ständerates und im Ständerat, mit 41 zu 1 Stimmen, schon durchgekommen ist. Das zeigt Ihnen, wie breit und umfassend dieses Anliegen hier unterstützt wird.

Ich möchte noch kurz ein Wort dazu verlieren, wie die Beteiligungsverhältnisse bei der Finanzierung des Spitzensports in etwa sind. Der Bund hat einen Anteil von rund 24,4 Prozent an der Finanzierung des Spitzensports. Wenn jetzt aber diese 15 Millionen Franken nicht eingestellt würden, wären es noch 18,4 Prozent. Das ginge dann nicht auf Kosten von Roger Federer z. B., sondern auf Kosten der Nachwuchs-Leistungssportlerinnen und -Leistungssportler. Wenn wir nämlich sehen, wofür das Geld ausgegeben werden soll, sehen wir, dass es oftmals und sehr häufig

AB 2017 N 514 / BO 2017 N 514

Nachwuchstrainer, Nationaltrainer und Betriebskosten sind; wir sehen z. B. auch, dass es Nachwuchsförderungsprogramme von Swiss Olympic betrifft. Das heisst also, dass wir die Sportlerinnen und Sportler, die uns in der Zukunft hoffentlich viel Freude bereiten, hier unterstützen möchten. Das ist das Ziel dieses Vorstosses. Dieser Vorstoss ist deshalb in enger Zusammenarbeit von Baspo und Sportverbänden, Bund, Kantonen, Lotterien, alle zusammengenommen, entstanden.

Genau diese Breite zeigt auch auf, wie der Spitzens- und Leistungssport in der Schweiz heute aufgestellt ist. Der Spitzens- und Leistungssport ist in der Schweiz heute so aufgestellt, dass zum Beispiel der Durchschnittslohn eines Spitzensportlers bei etwa 23 000 Franken pro Jahr liegt. Sie sehen, da spricht man nicht nur von jenen Sportlerinnen und Sportlern, von denen man immer in der Zeitung liest, sondern auch von jenen, die deutlich weniger Einkommen haben. Man spricht da auch von den Verbänden, die sich die Trainerausbildungen respektive professionelle Trainer gar nicht leisten können. Hier geht es also um einen Ausgleich und um ein Investment für den zukünftigen Leistungssport.

Ich möchte bei der Berichterstattung mit der Bitte an Sie schliessen, diesem "doppelten" Vorstoss zuzustimmen: Die 15 Millionen Franken vom Bund bedeuten direkt auch 15 Millionen Franken von den Kantonen. Wie Sie dem Motionstext entnehmen können, wäre der Vorstoss mit dem Voranschlag 2018 zum ersten Mal wirksam. Für die Finanzpolitikerinnen und Finanzpolitiker unter Ihnen ist das eine wesentliche Grösse. Wir können da bereits für die Zukunft legiferieren. Wir können so schon einen ersten Punkt integrieren.

Ich bitte Sie im Namen der Mehrheit der Kommission, diese Motion anzunehmen, und mache Sie auch darauf aufmerksam, dass eine Minderheit der Kommissionsmitglieder diesen Vorstoss ablehnt. Die Kommission hat den Vorstoss am 17. Februar 2017 mit 15 zu 5 Stimmen bei 4 Enthaltungen angenommen.

**Parmelin Guy, conseiller fédéral:** La motion vise à inscrire au budget 2018 et au plan financier des années suivantes une enveloppe supplémentaire de 15 millions de francs destinée à la relève sportive. Vous l'avez dit, Madame et Monsieur les rapporteurs, le Conseil des Etats, l'autre jour, a soutenu la motion 17.3003.

Permettez-moi de rappeler quelques faits par rapport à la problématique de l'encouragement du sport. En 2013, une motion chargeait d'en faire un état des lieux, ce qui a été fait. Il offre une vue d'ensemble de l'encouragement du sport par la Confédération, avec trois concepts : le sport populaire, la relève par le sport d'élite et les infrastructures.

Dans cet état des lieux, le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports a évalué à 935 millions de francs le montant que la Confédération devrait dépenser pour rattraper le retard pris en matière d'encouragement du sport, besoin calculé jusqu'en 2029. Ces 935 millions incluent notamment les subventions plus élevées pour les fédérations sportives visant surtout à améliorer le soutien apporté à la relève et à renforcer le programme "Jeunesse et Sport".

En outre, dans cette vue d'ensemble, il est mis en évidence les coûts à budgérer pour la rénovation et le développement des infrastructures de Macolin et de Tenero ainsi que pour la construction d'un centre national de sports des neiges. Lors de la consultation, les participants ont jugé la synthèse correcte, mais il y a eu des divergences – il est important de le rappeler aussi – quant au bien-fondé d'un soutien accru au sport. De nombreux participants ont jugé les mesures proposées insuffisantes; d'autres, au contraire, soulignaient le fait que le sport était une activité privée et que l'Etat n'avait pas à s'en mêler.



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Frühjahrssession 2017 • Sechzehnte Sitzung • 16.03.17 • 15h00 • 17.3014  
Conseil national • Session de printemps 2017 • Seizième séance • 16.03.17 • 15h00 • 17.3014



Tirant les enseignements de cette consultation, le Conseil fédéral a décidé de recommander l'acceptation de la motion et de présenter au Parlement le fameux rapport en question avec le plan d'action. Dans ce plan d'action sont décrites les différentes mesures concrètes qui seront prises ces prochaines années.

Venons-en à ces mesures. Pour ce qui concerne le sport populaire, l'augmentation des crédits affectés à "Jeunesse et Sport" était d'une importance capitale autant pour le Parlement que pour le Conseil fédéral. Celui-ci a considéré que, bien que les finances fédérales soient dans une situation difficile, il fallait faire un effort supplémentaire et aller de l'avant. Grâce aux moyens alloués par le Parlement à "Jeunesse et Sport" pour 2017, ce programme est à nouveau à flot.

Concernant les infrastructures, les besoins dont on a fait la liste pour Macolin et Tenero montrent qu'il faut rénover et compléter ces infrastructures. Elles sont indispensables pour encourager de manière efficace le sport populaire ainsi que la relève du sport d'élite et le sport d'élite. Cela bénéficiera donc vraiment à l'ensemble de la "corporation" sportive. Ces développements seront intégrés dans les messages sur les constructions civiles de la Confédération de ces prochaines années.

J'en viens à la relève du sport d'élite et au sport d'élite, là où nous avons un point d'ancrage. Le groupe de travail qui avait été constitué de personnalités d'horizons très divers a mis effectivement en lumière la nécessité d'aider le sport d'élite par un soutien accru de l'Etat. Le concept montre que le sport d'élite joue un rôle important dans le développement général du sport. Il y a d'une part l'impact économique appréciable, et d'autre part tout ce qui est moins quantifiable, à savoir les valeurs positives et le style de vie sain qui permet aux jeunes de s'épanouir sur les plans sportif et personnel.

Il y a aussi tout l'aspect de la cohésion sociale qui est extrêmement important; cela forge aussi une identité nationale et cela donne aussi une visibilité internationale à nos jeunes. Toutefois, le plan d'action ne prévoit aucune mesure supplémentaire dans ce domaine. Vous le savez, le Conseil fédéral a été contraint de fixer des priorités vu la situation budgétaire difficile de la Confédération. Le Conseil fédéral a décidé de se concentrer sur le programme "Jeunesse et Sport" pour encourager et soutenir la pratique générale du sport par les enfants et les jeunes, et pour soutenir les clubs sportifs. Les cantons ont décidé en avril 2016 de soutenir la relève sportive internationale avec 15 millions de francs supplémentaires prélevés sur les fonds des loteries. Cette mesure vaut pour les années 2017 à 2019 dans un premier temps. Elle sera prorogée si la Confédération décide d'apporter l'équivalent le moment venu.

Je l'ai dit, la situation reste tendue au niveau de la Confédération. Vous le savez, des déficits de quelques milliards de francs nous attendent avec des plans de stabilisation pour les prochaines années. Ce sont des déficits structurels, et, pour ces raisons, le Conseil fédéral estime que la marge de manœuvre financière n'existe pas. C'est pour cela qu'il renonce momentanément à soutenir la relève sportive.

Il faut toutefois rappeler qu'entre 2006 et 2015, la Confédération a dépensé toujours plus pour le sport d'élite et la relève. La manne fédérale a passé de 32 millions à 50 millions de francs par année durant cette période. Je répète que la modernisation des centres de Tenero et Macolin bénéficiera à tout le monde, y compris à la relève et au sport d'élite.

Pour ces raisons, le Conseil fédéral vous prie de ne pas soutenir la motion qui vous est soumise.

**Keller Peter (V, NW):** Die Kantone erhöhen den Beitrag für die Förderung des Nachwuchs-Leistungssports um 15 Millionen Franken. In der Diskussion in der Kommission und heute auch vom Kommissionssprecher wurde gesagt, dass dieses Engagement der Kantone an das Engagement des Bundesrates gebunden sei, dass es einen direkten Zusammenhang gebe. Die Frage: Est-ce que cet engagement contraignant du Conseil fédéral existe? Gibt es eine verpflichtende Zusage des Bundesrates an die Kantone, dass er ebenfalls 15 Millionen Franken zahlt, wenn die Kantone 15 Millionen Franken sprechen?

**Parmelin Guy, conseiller fédéral:** Je vous remercie pour la question, Monsieur Keller. Il n'y a pas eu de convention écrite. Je n'étais pas entré en fonction au moment où cela a été discuté, cependant je suis en mesure de vous confirmer que cela n'a pas fait l'objet d'un engagement écrit de la Confédération.

**Kiener Nellen Margret (S, BE):** Meine Interessenbindung: Ich bin Präsidentin von Bernsport, dem Dachverband der bernischen Sportverbände. Es geht hier ja "nur" um einen Beitrag von 15 Millionen Franken, den ich selbstverständlich unterstütze. Meine Frage geht dahin: Sie haben selbst erwähnt, Herr Bundesrat, dass es in der Vernehmlassung von 2015 um einen Betrag von fast einer Milliarde Franken ging. Wie viel davon ist jetzt in den Finanzplanjahren eingestellt?

**Parmelin Guy, conseiller fédéral:** Madame Kiener Nellen, il n'est pas facile de répondre à une telle question. Il reste environ 300 millions de francs à disposition jusqu'en 2023 pour le tout, non compris les bâtiments pour



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Frühjahrssession 2017 • Sechzehnte Sitzung • 16.03.17 • 15h00 • 17.3014  
Conseil national • Session de printemps 2017 • Seizième séance • 16.03.17 • 15h00 • 17.3014



l'hébergement.

AB 2017 N 515 / BO 2017 N 515

**Präsident** (Stahl Jürg, Präsident): Der Bundesrat beantragt die Ablehnung der Motion.

*Abstimmung – Vote*

(namentlich – nominatif; 17.3014/14945)

Für Annahme der Motion ... 146 Stimmen

Dagegen ... 21 Stimmen

(4 Enthaltungen)